



MARIE

Lou Courcoussouin

Mairie de MARIE – Hôtel de Ville – 06420 MARIE - ☎ 04.93.02.03.73

n°7 – 2003
DECEMBRE

Editorial :

L'année 2003 s'achève, elle a été éprouvante pour quelques-uns d'entre nous.

Je voudrai très simplement leur dire mon entière sympathie et leur apporter tout mon profond soutien.

Comme vous pouvez le constater, nous continuons à aborder les différents problèmes du village avec réalisme et en fonction de nos moyens qui comme vous le savez sont malheureusement faibles. L'eau, l'urbanisme, l'embellissement, la remise à niveau du patrimoine etc... sont au centre de nos préoccupations.

Sachez que votre confiance est sans aucun doute notre meilleur encouragement à poursuivre dans ce sens.

Un grand merci à tous les bénévoles qui se sont cette année encore mobilisés pour animer la vie locale.

Grâce à toutes ces bonnes volontés, leur investissement personnel, nous avons pu vivre des moments de pur bonheur.

Souhaitons qu'en 2004, notre commune puisse continuer sa marche en avant et que pour vous et tous les vôtres, la nouvelle année soit d'un excellent cru.

Meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Prospérité à toutes et à tous.

Le Maire.

René OTTO-BRUC

L'agenda de vos élus (2^{ème} semestre 2003)

- ✓ 4 juillet : Pont de Clans - C.C. Tinée - Commission écoles primaires
- ✓ 5 juillet : Marie – Grand Prix bouliste du Canton (Challenge Fernand Blanchi)
- ✓ 13 juillet : Marie – Fête du Pain et des Traditions
- ✓ 19 juillet : Saint-Sauveur Présentation du site internet des communes de la Tinée
- ✓ 19 juillet : Bairols – Fête Patronale
- ✓ 20 juillet : Marie – Rallye des Courcoussons (Concentration cycliste départementale)
St Sauveur – Fête Patronale
- ✓ 21 juillet : Nice Travaux sur le patrimoine local
- ✓ 23 juillet : Mairie de Marie – Réunion de chantier pour travaux à venir
- ✓ 27 juillet : Marie – Repas de la Société de chasse
- ✓ 28 juillet : Vacherie de Marie – Réception 1^{ère} partie des travaux de réparation-D.D.A +entreprise
- ✓ 29 juillet : Pont de Clans – C.C.Tinée – Réunion de travail
- ✓ 1^{er} août : Vacherie de Marie – Réception 1^{ère} tranche travaux de rénovation adduction eau
- ✓ 5 août : Vacherie de Marie – Réunion de travail sur le site – D.D.A.
- ✓ 17 août : Rimplas – Fête Patronale
- ✓ 24 août : Saint Dalmas – Fête Patronale
- ✓ 29 août : Marie – Conseil Municipal
- ✓ 30 août : Marie – Fête Patronale
- ✓ 31 août : Marie - Fête Patronale
- ✓ 1^{er} septembre : Clans – Réunion Commission écoles primaires de la C.C. Tinée
- ✓ 7 septembre : Clans – Fête Patronale
- ✓ 8 septembre : Nice – Réunion Conseil Général
- ✓ 26 septembre : Marie – Réception travaux déchetterie du Clôt (dernière tranche)
- ✓ 28 septembre : Belvédère – Fête Patronale
- ✓ 4 octobre : Bairols – Conseil Communautaire de la C.C. Tinée
St Sauveur – Pot de départ Chef de Brigade de la Gendarmerie
- ✓ 23 octobre : Marie – Accueil du représentant de la DR de l'INSEE de Marseille, en vue de la préparation du prochain recensement
- ✓ 25 octobre : Nice – Préfecture – Réunion commission Défense Nationale des délégués communaux
- ✓ 29 octobre : La Bolline – Réunion des Maires avec responsables départementaux de l'E.D.F.
- ✓ 4 novembre : Plan du Var – Subdivision Equipement – Instruction des dossiers d'urbanisme
- ✓ 11 novembre : Marie – Conseil Municipal
cérémonie du 11 novembre suivie de l'apéritif d'honneur
- ✓ 14 novembre : Saint-Martin Vesubie – Chartre des Communes Forestières
- ✓ 19 novembre : St. Martin Vesubie – Présentation au coordonnateur communal des modalités du recensement 2004
- ✓ 21 novembre : Carros – Réunion SICTIAM. – Présentation des logiciels et fonctionnalités pour la comptabilité et l'informatique communale.
- ✓ 13 décembre : Saint-Sauveur – Conseil communautaire de la C.C. de la Tinée
- ✓ 19 décembre : Conseil Général – Présentation du projet communautaire sur le patrimoine



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il devient annuel pour mieux tenir compte de chacun de nous.

A partir de janvier 2004, au recensement de la population résidant en France organisé tous les sept à neuf ans, se substitue une technique d'enquêtes annuelles de recensements auprès d'une partie de la population. La première enquête de recensement va commencer en janvier 2004 dans quelques 8000 communes dont le rôle a été redéfini.

La société française évolue rapidement, aussi pour permettre aux acteurs de la vie économique et sociale, il est nécessaire qu'ils disposent d'informations régulières et récentes.

Conscient de la nécessité de proposer une offre statistique qui réponde à ces critères le législateur a voté le 27 février 2002 un texte de loi qui fonde les nouveaux principes de recensement de la population dès 2004.

Le recensement demeure sous la responsabilité de l'Etat grâce à un partenariat étroit entre les communes et l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les communes fortement impliquées préparent et réalisent l'enquête de recensement. L'Insee organise, contrôle la collecte des informations et élabore les résultats.

Ci-dessous les informations sur ces nouvelles modalités vous sont présentées.

Les objectifs du recensement restent les mêmes :

- Etablir la population légale de la France et de ses circonscriptions : la population légale d'une commune, canton, département, région évolue sans cesse. Il est impossible d'en assurer le suivi au jour le jour, or ces chiffres ont un impact fort en terme de gestion communale, de finances locales....
- Fournir des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements : ces résultats permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire (transports, équipements publics, etc) ;
- Constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee ;

Pourquoi rénover le recensement ?

- Produire des informations régulières et récentes ;
- Nécessité de moderniser la collecte pour s'adapter aux évolutions techniques ;
- Besoin d'étaler la charge de travail et les coûts par une collecte d'information annuelle ;

Les grands principes du nouveau recensement :

Trois caractéristiques majeures :

1. Toutes les communes ne sont pas recensées par la même année ;
2. Opération **annuelle** pour les communes de plus de 10 000 habitants et **quinquennale** dans les autres ;
3. enquête par sondage sur un échantillon d'adresses dans les communes de plus de 10 000 habitants ;

Les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'une enquête exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année (réparties par décret en cinq groupes basés sur des critères statistiques). L'ensemble de la population du groupe est recensée.

Ainsi au bout de cinq ans, par rotation des groupes l'ensemble des communes aura été pris en compte et 100 % de leurs population aura été recensée.

Les communes de plus de 10 000 habitants réalisent tous les ans une enquête par sondage sur la base d'échantillons de logements répartis en cinq groupes. Pour chaque enquête annuelle de recensement un des cinq groupes sera sélectionné, l'on extraira un échantillon d'adresses représentant 40 % des logements soit 8 % des logements de la commune.

Au bout de cinq par rotation des groupes, l'ensemble du territoire de la commune aura été pris en compte et 40% de la population aura été recensée.

Présentation des résultats :

Avant 2008 le recensement produira des résultats statistiques sous la forme d'estimations nationales et régionales annuelles qui s'enrichiront années par années, ces données seront communiquées progressivement aux maires. Jusqu'à fin 2008, ce sont les populations légales issues des résultats du recensement de 1999, corrigées des données des recensements complémentaires qui restent en vigueur.

A partir de 2008 le recensement produira chaque année :

- Les chiffres de la population légale ;
- Les résultats détaillés à tous les niveaux d'organisation du territoire
- Des estimations nationales et régionales issues des enquêtes de recensements réalisées au début de la même année.

Le recensement sur la commune de MARIE

Notre commune fait partie des 8000 communes enquêtées en 2004 avec dans la vallée de la Tinée, les communes de Bairols, Isola et Roure.

Comment va t-il se dérouler ?

Les acteurs du recensement dans la commune :

- René OTTO-BRUC, maire responsable de l'enquête.
- Gérard STEPPEL, coordonnateur communal. Il est désigné par arrêté municipal du maire pour piloter l'enquête et sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement
- Mathilde ALVAREZ, agent recenseur désigné par arrêté municipal du maire pour collecter les informations

L'Insee :

- Le directeur régional ;
- Le superviseur : interlocuteur de la commune et formation technique du coordinateur, il veille au respect des procédures et protection des données collectées ;

La commune et l'Insee veillent au respect de la confidentialité des données, toute personne ayant accès aux questionnaires est soumise au secret professionnel.

Période de recensement :

- Du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2004.

Documents :

- Feuille de logement ;
- Bulletin individuel ;

Le recensement est une enquête du système statistique public, et en raison de son intérêt pour la collectivité il est obligatoire d'y répondre. Les données recueillies sont couvertes par la confidentialité (lois 51-711 du 07/06/51 et 78-17 du 06/01/78).

Les intervenants locaux restent à votre entière disposition pour vous aider et vous renseigner dès à présent et tout au long de la campagne.

Pour en savoir plus vous pouvez également vous renseigner par téléphone auprès de la délégation régionale de Marseille au numéro 04.91.17.57.57 ou par internet auprès du site : www.insee.fr.

Nous comptons sur vous.

Etat-civil

✓ *Naissances :*

C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance de Thomas OTTO-BRUC, né le 20 novembre 2003 à Versailles (78).

Tous nos vœux au nouveau-né et sincères félicitations aux heureux parents, Alexandra et Fabien OTTO-BRUC.

✓ *Décès :*

Mademoiselle Marie Césarine PAUL née le 20 juillet 1905 à Marie, décédée à Nice le 30 juin 2003 à Nice.

Aux familles et à toutes les personnes éprouvées par ce deuil, nous adressons nos plus vives condoléances.

Vie locale

✓ *De nouveaux résidents à l'année :*

- ✓ Mademoiselle Lydie MICHEL (aide-soignante) qui réside dans le logement communal.
(studio du Presbytère anciennement inscrit aux Gîtes de France)
- ✓ Madame et Monsieur Henri FAVRE (retraités) qui résident dans la rue basse.
(ancienne propriété BLANCHI)

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants qui se sont installés parmi nous.

Cyber-Villages

✓ *Communiquer : un pari difficile à tenir et à réaliser !*

Les élus de la communauté de communes de la Tinée tentent d'y parvenir avec la publication « Tinée Expression ». Pour être plus proche de vous, vous avez aussi à disposition un portail internet qui vous informe des dernières nouvelles de la communauté de communes et de ses villages.

Pour se connecter : <http://www.ville-marie.fr> ou <http://www.cc-tinée.fr>.

Les statistiques de fréquentation révèlent une fréquentation moyenne de 200 connexions par jour et le site de Marie est très visité après Roubion, Valdeblore, Rimplas et Clans.

Marie dispose également d'un Email : communedemarie@wanadoo.fr

Les brèves :

- ✓ Les vœux de la Municipalité auront lieu le **dimanche 11 janvier à 14 heures** au Foyer Communal, à cette occasion la population est invitée à tirer les rois.
- ✓ Les travaux de remise en état de la chapelle Saint-Roch sont achevés (toiture, maçonnerie extérieure, réfection des bancs etc ...)
- ✓ L'ensemble des bancs de l'église et les différentes boiseries ont été traitées en vue de leur assurer une meilleure protection dans le temps.
- ✓ Les boiseries extérieures du Foyer communal ont également fait l'objet d'un traitement fongicide.
- ✓ Les derniers travaux concernant la déchetterie du clôt ont été terminés en septembre (bennes, panneaux et goudronnage). Les clés sont disponibles en Mairie.
- ✓ Le parcours intercommunal VTT empruntant les sentiers est en cours de balisage, un portique et des bornes directionnelles ont été installées.
- ✓ Les collectes réalisées depuis 3 ans lors de la fête patronale pour le tirage des foulards de la Vierge ont permis de réunir la somme de 450 euros. Elle sera employée à l'achat de matériel destiné à l'église en accord avec les besoins formulés par l'Abbé Geoffroy.

- ✓ Il est rappelé qu'il est **strictement interdit de jeter des déblais et autre matériel** au Baous. Outre la dégradation du point de vue écologique, c'est une plaie du point de vue panoramique. Des poursuites pourront être engagées contre les contrevenants, la commune dispose de lieux spécifiques pour éviter de tels agissements. Il n'y a pas d'excuses possibles pour justifier de tels actes d'incivisme !

Paraula d'aqui (Prouverbi)

- ✓ Una bouona croma noun si fa eme li auréa ma eme li uei
(Un bon achat ne se fait avec les oreilles mais avec les yeux)
- ✓ Es un gran ben de saupre tout, es un gran mau de faire tout
(C'est un grand bien de tout savoir et un grand mal de tout faire)
- ✓ Veire fairé, saupre faire, voulé fairé, e noun poudé faire = marrit affairé
(Voir faire, savoir faire, vouloir et ne pouvoir faire = mauvaise affaire)
- ✓ Contentamen passa riquessa
(le contentement vaut mieux que la richesse)
- ✓ Per la carriera « Plutardi » agantas la plaça « Jamai »
(Par la rue « Plus tard » vous atteignez la place jamais »)

A TOUÏ BUON CALENO E BUON PRINCIPI !

(A tous Bon Noël et Bonne Année)